Ordre des
hygiénistes dentaires
du Québec

AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

AVIS est donné par la présente que **Madame Isabelle Bernard**, hygiéniste dentaire dont le domicile professionnel est situé à Frampton, a fait l'objet d'une décision rendue par le comité d'admission de l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec en application du *Règlement sur les stages et les cours de perfectionnement de l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec* (RLRQ, c. C-26, r. 146.1), suivant sa réinscription au Tableau de l'Ordre après avoir fait défaut de s'y inscrire pendant plus de cinq (5) ans.

En date du 30 janvier 2026, en plus d'imposer un stage et des cours de perfectionnement à **Madame Isabelle Bernard**, le comité d'admission a prononcé la limitation suivante à son droit d'exercer des activités professionnelles :

- **LIMITER SON DROIT DE PRATIQUE en lui interdisant d'exercer toute fonction clinique directement auprès de la personne (sauf dans le cadre de son stage d'actualisation)**, et ce, jusqu'à ce qu'elle ait complété les exigences décrites ci-après :

    1. Une formation clinique de stage d'actualisation dans un cégep offrant le programme de Techniques d'hygiène dentaire, jusqu'à l'atteinte du niveau de connaissances et d'habiletés équivalentes à celles des membres de l'Ordre;

    2. Trois cours de perfectionnement reconnus par l'Ordre, couvrant au moins les sujets suivants :

        a. La nouvelle classification des maladies parodontales;
        b. Le débridement parodontal non chirurgical;
        c. L'orthodontie.

    3. Un compte rendu sur le principe de radioprotection ALARA (500 mots max.).

La limitation de **Isabelle Bernard** est effective depuis la date de sa réinscription au Tableau de l'Ordre, soit le 16 juin 2026, et ce, jusqu'à ce que le comité ait statué sur la réussite du stage d'actualisation et des cours de perfectionnement complétés.

Le présent avis est donné en application de l'article 182.9 du *Code des professions*.

Le 19 juin 2026



Me Laurence Rey El fatih
Directrice des affaires juridiques et secrétaire